



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 18 mars 2019 à 19h10 et à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence du Maire suppléant Bernard Gendreau et formant le quorum requis.

R-2019-03-6320: Demande d'aide financière – Sécurité civile – volet 2.

Attendu Que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Attendu que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Attendu que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 14 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 4 000 \$;

Que la municipalité autorise monsieur Paul Morin, directeur des communications et coordonnateur-adjoint des mesures d'urgence, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

R-2019-03-6321: Autorisation de vendre terrain à Patrick Donahue et Danie Rancourt et l'autorisation de signature du contrat.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE Ville de Beauceville accepte de vendre à M. Patrick Donahue et Mme Danie Rancourt un terrain d'une superficie de 40 000 pieds carrés (3 716,12 m²) au montant de 0,35 \$/pied carré excluant les taxes, situé à sur la 181^e Rue.

Il est également résolu que S.H. le Maire, François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir pour ladite vente.

3- Période de questions

Aucune question n'est posée





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 2019 (suite)

4- *Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent*

L'ordre du jour étant épuisé et que le conseil est incomplet aucun autre sujet n'est ajouté.

R-2019-03-6322: Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

BERNARD GENDREAU, Maire suppléant

